

Le 2 décembre 2009

Honorable Rona Ambrose
Ministre du Travail
Chambre des communes
Ottawa ON
K1A 0A6

Madame la Ministre,

J'aimerais d'abord vous dire à quel point je me réjouis du règlement du conflit de travail entre la Compagnie de chemins de fer Canadien National et la Conférence ferroviaire Teamsters Canada sans imposition d'une loi de retour au travail.

Je suis convaincue que nos efforts concertés ont fortement contribué à la résolution du conflit.

Je crois fermement que nous pouvons obtenir le même résultat dans le litige qui oppose l'Alliance de la Fonction publique du Canada et la direction du Musée canadien des civilisations et du Musée canadien de la guerre. En fait, contrairement au conflit du CN, une partie a déjà indiqué qu'elle était prête à recourir à l'arbitrage. Nous devons simplement nous assurer que l'employeur acceptera de participer à ce processus.

Depuis plus de 10 semaines, 420 travailleuses et travailleurs sont en grève. Ils méritent que nous usions de la même détermination pour régler ce conflit que dans le cas du Canadien National et des Teamsters.

Sachez que les néo-démocrates sont prêts à vous aider afin de trouver un règlement juste et équitable à ce conflit. Je vous demande de faire pression sur l'employeur des musées comme vous l'avez fait sur la direction du Canadien National.

Les travailleuses et les travailleurs des musées comptent sur vous ainsi que des milliers de Canadiennes et Canadiens qui reconnaissent l'importance vitale des musées pour le patrimoine canadien.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Chris Charlton, députée fédérale
Porte-parole du NPD en matière de travail

c. c. Daniel Poulin, président, section locale 70396 de l'AFPC
John Gordon, président national de l'AFPC
Maria Minna, porte-parole du PLC en matière de travail
Luc Desnoyers, porte-parole du BQ en matière de travail